

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2006 > n°55



Bonne année 2006

Au nom de Place au Vélo, je vous souhaite une bonne année sur votre bicyclette préférée.

Je souhaite que Place au Vélo puisse développer des animations dans les écoles et collèges : c'est ici que se prennent les bonnes habitudes. Bienvenue aux établissements adhérents.

Je souhaite aussi à Place au Vélo que le plan vélo récemment voté par Nantes Métropole permette une réalisation rapide d'aménagements de qualité et efficaces. Ce qui compte n'est pas tant le nombre de kilomètres aménagés, mais plutôt le nombre d'intersections sécurisées : trop souvent, le cycliste ne trouve plus d'aménagement cyclable au passage des carrefours dangereux : c'est là où il est difficile de créer un aménagement que le cycliste en a le plus besoin par exemple sur le pont de la rotonde sur la future ligne 4 ou aux sorties du périphérique.

Le projet «Loire à vélo» permet la mise en place d'une traversée sécurisée de l'agglomération. Mais si le touriste accepte les petits détours ou dénivelés, ce n'est pas le cas du cycliste quotidien qui cherche un cheminement direct ou horizontal. Les plans laissent supposer que la dangereuse grande route restera le chemin le plus direct. Il est encore temps de revoir la copie...

Nous sommes 700 adhérents. Cyclistes au quotidien ou plus occasionnels, je vous attends nombreux pour l'AG annuelle. Outre les discussions sur les actions passées et à venir, nous aurons une présentation par Catherine Choquet, élue chargée de la santé à la ville de Nantes sur le thème «Vélo et santé». De quoi être en forme pour échanger sur les trucs et astuces qui améliorent l'usage du vélo. N'hésitez pas à apporter votre contribution.

Pierre Descamps



- 2 → Revue de presse
- 3 → Le stationnement en immeubles
→ Love de Vélo'V
- 4 → Envie d'école et de collèges à vélo 
- 5 → Marie-Reine en Belgique
→ Fiches de signalisation
- 6 → Les plassovélistes écrivent
- 7 → Sortie PAV
→ Agenda

Assemblée générale annuelle

samedi 28 janvier
de 14 à 18 heures

Maison des syndicats

→ 14h-15h

Vélo et santé

→ 15h-16h

On a testé pour vous
(voir page 7...)

→ 16h-16h30

Pause galette

→ 16h30-18h

AG annuelle,
rapports,
élection du CA.

Lille

Aménagements, un recul et une avancée.

La métropole vient d’éditer un guide technique normatif pour la faisabilité des contresens cyclables. L’ADAV exprime son désaccord car les seuils de largeur de chaussée et de volume de trafic pour la réalisation des contresens sont beaucoup trop restrictifs. Deux bureaux d’études spécialisés en mobilité sont actuellement mandatés par Lille Métropole pour améliorer le réseau cyclable sur les 400 km prioritaires du plan de déplacement urbain et sur 30 km de voies vertes. à partir d’Heurovélo, n°50 janvier 06.

Paris

Accidentologie cycliste 2004 en Île-de-France

Si le nombre d’accidents ne varie pas beaucoup depuis 2001, le nombre de tués, lui, a baissé significativement passant progressivement de 22 à 12 dans le même laps de temps. Près de la moitié des tués à vélo sont victimes des poids lourds et des bus, souvent coincés entre le trottoir et le véhicule qui tourne à droite. à partir de Roue Libre, n°88 nov-déc 05

Le Mans

« Vélo - Plaisir ».

Chaque jeudi, cet été, de 19h30 à 20h30, une trentaine de cyclistes se sont retrouvés pour sillonner les rues du Mans, longer les rivières ou découvrir les chemins creux de Coulaines et Sargé. Devant ce succès - plus de 500 personnes - Cyclamaine décide de maintenir le rendez-vous et ce sera le premier jeudi de chaque mois à 18h30. à partir de Cyclamaine infos n°31, octobre 05

Bordeaux

La balade Novart

Jamais en retard d’une innovation, Vélo-Cité a proposé des itinéraires « Novart à Vélo ». Les 11, 12, 13 novembre dernier, encadrés par l’association, les cyclistes ont pu aller à la rencontre des plasticiens, peintres, sculpteurs et autres graffeurs qui faisaient découvrir leurs multiples créations ces jours-là. à partir de Vélo-Cité, n°81 décembre 05

Toutes les revues sont consultables au local

Strasbourg

Des chiffres impressionnants

Sur la communauté urbaine il y a 450 km d’itinéraires cyclables et ils augmentent de 10 km par an comme celui des voies à 30 km/h. 550 arceaux ont été posés en 2005, 252 rues sont à contresens cyclables et sur 40 vélos marqués volés 37,5% ont été retrouvés. Enfin Strasbourg peut s’enorgueillir du plus grand parking vélo surveillé et fermé de France avec 420 places. à partir de CADR-infos, n°104 décembre 05

Valence

Consultation sur les chemine-ments cyclables

La ville souhaite mettre en place un schéma directeur des aménagements cyclables. Même si l’association REVV, Roulons En Ville à Vélo, regrette que ce plan ne soit pas fait à l’échelle de l’agglomération, elle ne veut pas être prise au dépourvu et propose donc à ces lecteurs un plan de la ville en A3 pour qu’ils y mettent toutes leurs remarques. à partir de REVVeries novembre 05

Pau

Plan des itinéraires malins

Pau à Vélo s’est associé à « Pau Commerces » la STAP, le 1er loueur de cycles à Pau : Vélostation, et la banque populaire su Sud-Ouest pour éditer et diffuser à 15 000 exemplaires un plan des itinéraires malins à vélos sur l’agglomération. à partir de « Le Cycladin », n°8 septembre 05

Angers

Un grand pont qui casse un peu le rêve.

Les remarques de l’association sur le projet de tramway ont été dans l’ensemble entendues et elle s’en félicite. Mais les décideurs viennent brusquement de décider de sacrifier la 4 voies express sur berge le long de la Maine en projetant un grand pont qui franchisse à la fois la Maine et la 4 voies. Cette voie sur berge restera donc une autoroute urbaine. Dommage ! Le tramway était l’occasion d’y freiner le trafic et de donner tout son sens à un espace aux piétons et aux cyclistes en bordure de la Maine. à partir de la Lettre d’AUVA n°30 décembre 05

Bernard



Love de Velo’V ?

A Lyon pour la rencontre - formation entre salariés d’associations comme Place au Vélo (une quinzaine), nous n’avons pas pu résister à l’envie de tester le système Vélo’V. Le Grand Lyon met à la disposition des habitants un parc de vélos répartis sur 200 stations à Lyon et Villeurbanne. Je ne reviendrai pas sur le fonctionnement de ce système de vélo en libre-service qui comporte de nombreux avantages. Je parlerai plutôt des inconvénients que présente le système ! Quand nous avons souhaité emprunter nos Vélo’V, pour la première fois, nous nous sommes rendus à une borne. Plus de 5 vélos étaient disponibles mais aucun n’était en état de marche. A une autre borne, même scénario puis une autre même scénario encore ! Enfin à la 4ème nous avons pu nous servir en Vélo’V. Les dégradations enregistrées sur les Vélo’V sont impressionnantes : l’hebdomadaire Lyon Capitale a publié un article à ce sujet. Cet article présente quelques chiffres :

- 80 vélos sont réparés chaque jour (soit 0,6% des 14000 utilisations quotidiennes)
- 30 vélos sont vandalisés chaque jour (soit 0,2% des 14000 utilisations quotidiennes)
- Chacun des 1350 Vélo’V est passé 3,5 fois à l’atelier à cause de dégradations volontaires
- Si l’on tient compte de l’usure normale du vélo et des dégradations volontaires, chaque Vélo’V est passé en moyenne 12,8 fois à l’atelier

Des discussions avec des utilisateurs m’ont fait prendre conscience d’un autre inconvénient du système. Par exemple si l’on souhaite se rendre à Vélo’V a un spectacle, il faut prendre en compte le fait que la borne la plus proche du lieu de spectacle sera très probablement pleine et qu’il faudra se rendre à une autre, plus éloignée, pour déposer le vélo. On en revient presque aux inconvénients de la voiture : trouver une place ! Pour terminer sur du positif : les 1350 Vélo’V parcourent quotidiennement 40 000 km, soit 29,6 km par Vélo’V. Finalement, depuis sa mise en service, chaque Vélo’V a parcouru quelques 4730 kms.

Raphaëlle

Stationnement des deux roues en immeubles

A Nantes et bientôt sur toute l’agglo

Extrait du règlement du Plan Local d’Urbanisme (PLU) sur le stationnement des deux-roues pour les bâtiments collectifs à usage d’habitation et d’activités. « Chaque construction doit permettre le stationnement des 2 roues dans un volume construit (locaux communs ou boxes individualisés) facilement accessible depuis l’espace public, sécurisé et équipé. La surface minimale est de 1 m² utilisable par tranche de 50 m² SHON (Surface Hors Oeuvre Nette) jusqu’à 5000 m² de SHON et 1 m² utilisable par tranche de 100 m² SHON au-delà »

À Lille

Marc SANTRÉ, Adjoint au Maire de Lille nous précise les dispositions inscrites au PLU de Lille Métropole. « Il doit être aménagé des locaux pour le stationnement des cycles dans les conditions suivantes :

- Constructions nouvelles, reconstructions (sauf sinistre) et transformations de surface brute en surface nette
- 1) Pour les bâtiments de logements collectifs, une surface de 2 m² pour 3 logements.
- 2) Pour les bâtiments à usage artisanal, une surface de 2 m² par 80 m² de surface hors oeuvre nette.
- 3) Pour les entrepôts, une surface de 2 m² par 200 m² de surface hors oeuvre nette.
- 4) Pour les bâtiments à usage de commerces, bureaux, services (compris dans le secteur tertiaire, public ou privé) une surface de 2 m² par 60 m² de surface hors oeuvre nette.

- Pour les équipements publics ou privés remplissant une mission de service public, il doit être réalisé une surface suffisante de stationnement des cycles sans que cette surface soit inférieure à 20 m². »

Plan vélo de Nantes Métropole

Les élus de Nantes Métropole ont voté mi-décembre à l’unanimité un « Plan vélo 2006-2008 » qui inclut des aménagements cyclables prioritaires visant à supprimer des discontinuités (12km) ; sur les routes départementales (avec le CG) vers Orvault et La Chapelle (4km) ; l’itinéraire « Loire à vélo » (10km). En plus, et Place au vélo peut s’en féliciter, il est prévu de créer deux grands itinéraires traversants l’agglomération : nord-sud entre La Chapelle et Rezé (20km) et est-ouest le long de la Loire (42km). Un financement global est affecté à ce plan : 10 millions d’euros. Est confirmé également le soutien de Nantes Métropole aux associations Place au Vélo et Vélocampus, cependant sans précision sur le montant financier.

Aménagements du circuit cœur de Nantes

J’ai pu participer à une réunion menée par Jean-Marie Pousseur, adjoint à l’urbanisme concernant le nouveau circuit cœur. Le public y était plus que clairsemé. La nouveauté du circuit cœur est bien évidemment la mise à double sens complet de ce circuit incluant notamment la rue de Strasbourg. J’ai demandé si à cette occasion on ne pouvait pas prendre la décision d’autoriser la circulation des vélos dans toutes les rues à l’intérieur du circuit cœur. La réponse n’a pas été positive, mais pas défavorable. On peut avoir de l’espoir pour l’avenir. A noter par ailleurs qu’avant la mise en place du circuit cœur, il y a une phase importante de travaux de canalisations qui va boucher complètement à la circulation la rue du Calvaire du mois d’avril au mois d’août. Cela implique la déviation des lignes de bus 21, 22, 23, 51, 54 et 56 par la place Graslin, aller et retour, d’où des difficultés supplémentaires rues Racine, De Lattre, Jean-Jacques et Franklin. Cette dernière va être aménagée par avance avec un couloir de bus dès le mois de mars. Tous ces bus reprendront le chemin normal par l’axe Feltre-Calvaire, en site propre en septembre.

Marc



2

Stand Natura PAV en 2005

Fête du Vélo 2006, des changements...

Dans la dernière Bicyc’lette, Gérard vous demandait de réserver votre week-end des 10 et 11 juin 2006. Malheureusement, ce projet de Fête du Vélo sur deux jours avec une option camping le samedi n’a pas fait l’unanimité auprès des partenaires (principalement les communes du sud de la Loire concernées par une fermeture de la Divatte pendant deux jours). C’est donc une Fête du Vélo dans sa forme « classique » qui se prépare actuellement.

Réservez tout de même votre dimanche 11 juin et pourquoi pas votre samedi 10 si vous souhaitez donner un coup de main pour l’installation (on en aura besoin !).

Un petit groupe d’adhérents s’est constitué à la dernière AG pour décider des grandes lignes du projet et m’aider à prendre des décisions. Nous souhaiterions élargir la réflexion en associant d’autres adhérents à cette petite équipe très sympa (il manque surtout des filles !).

N’hésitez pas : 02 40 200 400 ou raphaelle.gouedard@fubicy.org (l’investissement en temps n’est pas énorme et il y a possibilité de participer très ponctuellement).

Raphaëlle

3



...Le point sur les actions en milieu scolaire de Place au Vélo

Comme chacun le sait, les vélobus et les pédibus donnent aux écoliers un autre regard sur leurs déplacements domicile-école. L'Ademe et Place au Vélo avec le soutien d'Ecopôle proposent trois réunions de formation à destination des agents municipaux, des personnels scolaire et périscolaire et des parents d'élèves. Les échanges portent sur les enjeux des déplacements autour de l'école et l'identification des acteurs pour la mise en place d'un vélobus, en s'appuyant sur des exemples concrets.

Pour vous y inscrire, c'est gratuit, contacter Dominique au 02 40 200 400.

C'est en partie grâce à ces ateliers de formation et aux expériences pilotes des vélobus nantais (La Mulotière, Longchamp, La Fraternité et Charles Lebourg qui mènent cette année plusieurs ramassages) qu'ont pu naître des projets dans d'autres communes. En voici deux exemples :

- A Saint-Jean-de-Boiseau, pour compléter le pédibus organisé lors de la Semaine de la Mobilité, les parents des écoles privée et publique se sont lancés dans un vélobus qui concernait 20 enfants sur deux circuits, le samedi 10 décembre. Ainsi, les enfants ont tout le loisir de discuter entre eux sur le trajet. Dans la matinée, et avec l'aide de l'équipe enseignante et de deux parents d'élèves, les 45 élèves de CM2 ont participé par groupes de 15 aux trois ateliers portant sur la maîtrise du tourne-à-gauche, le freinage et la conduite en groupe. C'est aussi ça le vélobus : de la convivialité et des parents convaincus et motivés.

- A Couëron le 24 septembre dernier, 70 jeunes Couëronnais ont été accompagnés sur neuf circuits, dont un vélobus vers l'école élémentaire Marcel Gouzil. A partir de cette expérience, la MAIF a réalisé un cédérom consultable à l'association.

Dominique et Christian



Envie d'école à Vélo?!

Quelques nouvelles sur les ramassages scolaires à vélo nantais...

Ecole Longchamp : Bonjour et meilleurs vœux à Place au Vélo !

Cette année, les parents très motivés ont décidé d'organiser les vélobus chaque samedi sauf les mois d'hiver, une bourse aux vélos, deux brico-vélos qui ont tous eu lieu avec succès. 50 enfants de cycle III (CE2, CM1 et CM2) participent aux vélobus. Bref, grâce au dynamisme des parents, cette action fonctionne bien.

Laurent Godet, directeur de l'école

Ecole La Fraternité : les vélobus (25 enfants avec 3 lignes) et les pédibus (35 enfants avec 5 lignes) fonctionnent tous les samedis avec le soutien de l'Amicale Laïque et des parents d'élèves. Cette année, une réflexion est menée sur le Plan de Déplacements de l'école.

Gérard Richard, parent d'élève

Ecole Barberie/Mulotière :

Nos ramassages scolaires à vélo mensuels sont devenus des rituels attendus et appréciés par les enfants et les adultes. Nos parents référents, responsables des six circuits, s'impliquent très sérieusement. Comme pour chaque vélobus, la convivialité était au rendez-vous le samedi 3 décembre dernier lorsque l'inspectrice de la circonscription Nantes-Nord, est venue assister à l'arrivée des groupes. Pour le 2ème trimestre et ses quatre ramassages, nos effectifs sont en hausse : 55 à 60 inscrits sur 94 élèves du cycle 3. Environ 25 parents et 3 enseignants seront encadrants. En projet, pour le mois de juin 2006, un

vélobus exceptionnel ouvert aux enfants du CE1 accompagnés de l'un de leurs parents.

Les enseignants du site Mulotière



LES ACTIONS DE PAV



De gauche à droite :
Collège René Bernier
Collège St Jacques
Ecole Mulotière
Ecole Mulotière
Ecole La Fontaine

Des abris couverts pour les vélos

Sur le thème du vélo en milieu scolaire, un axe à développer en parallèle aux vélobus et à l'éducation routière à vélo est celui des parkings à vélos dans les écoles primaires et les collèges. Nous savons que certains besoins sont déjà exprimés, mais encore assez peu, et les municipalités doivent les prendre en compte, en particulier là où les écoliers cyclistes sont réguliers. Les écoles François Dallet et Longchamp, dans des situations différentes, attendent l'installation d'un parking couvert. Avis aux élus !

Daniel

Les deux actions de ce début d'année

Samedi 14 janvier entre 13h30 et 18h00, gros succès de la journée Sécurité Routière à Indre à l'école Jules Ferry initiée par le Conseil Municipal d'Enfants. Les enfants ont réalisé une piste d'éducation routière. Cette piste fut l'occasion de s'entraîner au respect du code de la route avant une sortie pédagogique à vélo dans les rues d'Indre. Mercredi 15 février entre 14 et 17 heures, en partenariat avec le service Animation Jeunesse de Grandchamp-des-Fontaines, Place au Vélo met en place à la Maison des Jeunes un atelier brico-vélo et le marquage des vélos à destination des jeunes de la commune.

Dominique

Les écoles et les collèges peuvent adhérer à Place au Vélo

Le saviez-vous ? L'école ou le collège de vos enfants peut adhérer à Place au Vélo pour 10 €. Cette adhésion inclut l'abonnement à la Bicyc'lettre et met à disposition des enseignants et des élèves de l'établissement une ou deux pages dans notre site internet pour communiquer et relater les actions autour du vélo. Et cela fonctionne !

Ecoles partenaires PAV : Charles Lebourg, Longchamp, Barberie/Mulotière à Nantes, La Fontaine à Saint Sébastien ;

Dans les collèges, les projets s'accroissent ! Après Jean Rostand à Orvault, La Coutancière à La Chapelle-sur-Erdre

et Saint-Jacques à Nantes, c'est au tour des collèges sébastienais et rezéens de solliciter Place au Vélo pour sensibiliser les jeunes à la sécurité routière.

• Au collège Iles de Loire de Saint-Sébastien, le jeudi 20 avril, Place au Vélo tiendra son stand des déplacements (documentation, exposition sur le vélo urbain à destination des collégiens) et assurera le marquage des vélos. L'après-midi, des sorties pédagogiques dans le quartier de l'établissement permettront aux élèves d'appréhender les règles de conduite à vélo.

• A René Bernier de Saint Sébastien, premier collège adhérent à PAV, une quinzaine de sécurité routière est programmée en mars 2006. Ce projet est proposé à toutes les classes de la 6ème à la 3ème et mobilise entre autres Trio Plus et des enseignants. Place au Vélo est sollicitée pour mener une action auprès des 6 classes de 4ème et la SEGPA (150 élèves au total). Au menu des jeudis 9 et 16 mars, deux ateliers sur l'intérêt d'une politique cyclable à l'échelle de l'agglomération et la pratique de la bicyclette sur un parcours en milieu protégé et marquage des vélos. Le samedi matin 18 mars, sortie à vélo pour tous les élèves de 4ème après la récréation. Cette sortie, davantage à portée événementielle, permettra aux élèves de reconnaître un itinéraire entre le collège et la mairie. En continuité et en projet, proposer à la mairie de Saint-Sébastien d'accueillir un contrôle technique avec, pourquoi pas, le marquage offert aux jeunes de moins de 18 ans. Cette opération s'inscrirait dans les actions de la convention signée avec Nantes Métropole.

• A Petite Lande de Rezé, les parents d'élèves et le personnel enseignant organisent une semaine de sécurité routière début juin. Parmi les intervenants pressentis : les pompiers, la Police municipale, des IDSR et Place au Vélo pour des séquences sur l'éclairage, les règles à respecter dans la circulation pour voir et être vu, ainsi que les déplacements autour du collège.

Dominique

Besoin d'infos complémentaires ? Contacter Christian Tessier sur le site de PAV, rubrique « Actions en milieu scolaire. »

En projet, pour septembre 2006, à l'initiative de Pierre Biland, élu municipal à La Chapelle/Erdre, une opération pour découvrir la ville à vélo qui concernera plus de mille élèves des collèges Le Grand Beauregard et La Coutancière.

Réunion fiches de signalisation de décembre

Nantes-Cens: Un pôle prometteur

C’est du moins l’impression qu’il a donné aux deux pavistes (M. Peroy et B. Renou) vendredi 13 lors de la rencontre en bureau et sur le terrain pour discuter des fiches de signalisation que nous proposons. Nous avons reçu un accueil favorable à nos propositions de :

- contresens cyclables rue Octave Feuillet, rue de la sirène et rue Georges Bizot (parallèle à Schumann), sur le tronçon manquant de la rue des Hauts Pavés, du tronçon manquant rue de la Gaudinière et peut-être la modification de sens de Léon Say.
- de modification de bandes sur Beauséjour et petit prolongement sur le pont de la Tortière.

Reste à voir quand ces aménagements seront fait mais nous avons apprécié l’attention et la bonne volonté des techniciens du pôle.

Le vélo au long de la ligne 4 busway

Nous avons rencontré Mr Garrigue de Nantes Métropole chargé des travaux de la ligne 4 « busway » pour discuter sur les aménagements cyclables le long du site propre bus. Nous regrettons de ne pas avoir les plans détaillés de l’insertion des bandes cyclables où cela peut poser problème. Difficile de valider les aménagements prévus. Concrètement, plusieurs types d’aménagements sont prévus. Cas général lorsque la voirie est large, il y a la plateforme busway au centre et une file voiture et une bande cyclable (rétrécie au droit des stations). Sur la route de Clisson, les voitures doubleront les vélos en montant sur la plateforme. Sur les ponts Clémenceau et Aristide Briand, les vélos passeront sur les trottoirs. Il y aura une piste cyclable le long des boulevards Bonduelle et Carnot. Les choses se corsent sur le pont de la Rotonde (pont LU) sens sud-nord. On ne peut pas autoriser les vélos à passer sur la plateforme busway ni sur le trottoir trop étroit, donc ils circuleront avec les voitures et camions sur la file de 3m de large ! Difficile à accepter. Nous demandons de valoriser et faciliter le franchissement des voies SNCF par en dessous, le long du canal, ce qui est possible. Le sens nord-sud bénéficiera d’une bande cyclable sut l’autopont. Le terre-plein de l’arrêt de tram Duchesse Anne sera vide car les traversées voiture est-ouest se feront sous le pont de la Rotonde. La rue Henri IV sera à double sens busway et autorisée aux voitures aux heures creuses. Les vélos pourront y passer.

Nantes Métropole nous fournit une liste de 83 réponses à nos signalisations de 2004 et 2005 de 263 à 345.

Quelques exemples des fiches abordées :

268 : Le revêtement de la piste du bd des Pas Enchantés (sable - ciment) se retrouve sur le vélo et dans les pignons en période humide. Revêtement choisi pour son intégration paysagère. Difficile d’y toucher. Les zones détériorées feront l’objet de reprises ponctuelles.

335 : gare de Pont Rousseau : on attend la mise en place d’un pôle multimodal à Pont Rousseau (SNCF, tram, P+R) en septembre 2007 pour faire des aménagements complets et cohérents.

264 : demande de feu spécifique vélo pour filer tout droit lorsqu’il n’y a pas de croisement. Un feu spécifique n’est pas réglementaire. Il faut gérer le conflit avec les piétons. Il n’y aura jamais de tel feu.

271-311-315 : 3 fiches sur le Bd Victor Hugo. Gros point noir. Rue impossible pour les vélos du fait de la circulation importante (avec bus) et du stationnement en épis qui déborde parfois sur la totalité de la bande. Le stationnement longitudinal y est refusé. Un essai d’élargissement de la bande va être tenté. Nous n’y croyons pas.

290 : rue de la Boucherie, cheminement le long du tram à améliorer. Pas possible. La réglementation interdit la circulation sur les voies de tram. Aménagement impossible à réaliser. On continue à se débrouiller et à être en infraction...

306 : St Herblain, Bd Mitterrand : la bande est délimitée par des clous et a été rétrécie (1,30m) par rapport à ce qu’elle était avant. Les clous ne sont pas réglementaires. Le pôle devra revoir la signalisation au sol et placer des bandes réglementaires conformément au guide technique.

345 : rue de la Paquelais à Orvault. Sur la piste sur trottoir, la fiche signale les traversées de rues qui ne sont pas à niveau zéro. Les travaux de dépose / repose seraient trop chers pour refaire les niveaux. Nous espérons que les prochains chantiers de ce type seront corrects.

318 : rue de Gigant : Une étude du réaménagement de la rue est en cours avec la Sémitan et la direction du transport collectif et du stationnement. Nous espérons que cet axe rouge pour les bus verra le stationnement contraint sur toute sa longueur (20 places officielles et généralement 15 abusives).

Toutes les réponses dans le fichier <http://www.fubicy.org/nantes/velo/signaler/index.htm> onglets ‘2004’ et ‘2005’.

La plupart des demandes de pose d’appuis vélo ont été réalisées.



Le courrier de Marie-Reine Cyclopède Vélologue

Marie-Reine revient de Belgique.

Marie-Reine, que rapportez-vous de chez vos amis belges ?

Tout d’abord, d’excellentes bières, ensuite, de bonnes idées pour le cyclisme urbain. Par exemple, dans les villes belges, sur tous les panneaux de sens interdit est rajoutée la mention « sauf cyclistes ». Tout simplement. Quel bonheur alors, de pouvoir sillonner Gand sans faire de grands détours ! Dans cette ville, par exemple, hormis le long des canaux il y a très peu de pistes cyclables, mais énormément de cyclistes qui cohabitent avec les voitures : il suffit pour s’en convaincre de s’aventurer près de la gare où des centaines de vélos attendent le retour de leurs propriétaires.

A Hasselt, ville de 67000 habitants, l’ancien boulevard circulaire a été complètement réaffecté avec la construction d’une promenade piétonne de 8 m de large bordée d’arbres ! Il fallait le faire ! Eh bien le maire qui a fait ça est devenu Ministre des Transports. A Hasselt toujours, mais à Bruges également, nous avons pu stationner hors de la ville et la rejoindre gratuitement en bus avec notre ticket de parking.

J’ai trouvé également d’intéressants appui-vélos pourvus d’un gros anneau ouvert en caoutchouc qui permet de caler le vélo sans l’abîmer. Et bien sûr, nous avons énormément apprécié le choix d’accessoires proposés chez les vélocistes rencontrés, notamment pour les vélos d’enfants ; j’ai par exemple trouvé des sacoches de vélo-enfant qui ont ravi mon petit-fils Jean-Bic. Qu’en concluez-vous, Marie-Reine ?

Que nos amis belges ont une petite longueur d’avance sur nous en matière de cyclisme urbain, mais qu’il suffirait de peu de mesures pour que nous les rattrapions.

Et comme disait le vélociste Vanderveloo, un être humain à vélo, c’est beau !

Un nouveau local pour PAV ?

D’ici la fin du mois de janvier si tout va bien, la mairie de Nantes mettra à disposition de Place au Vélo un local pour ses Brico-Vélos. Le local, chauffé et très agréable, se situe en sous-sol du bâtiment principal de la Maison des associations. Vous aurez une photo dans la prochaine Bicyc’lettre.

Raphaëlle

Des nouvelles de Rennes...

L’agglomération de Rennes a désormais son association vélo : « Rayons d’action ». Deux objectifs sont inscrits dans les statuts : promouvoir l’utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière, y compris en combinaison avec d’autres modes de transport et augmenter la sécurité des déplacements à vélo. Un premier rendez-vous a été pris avec la ville de Rennes pour une prise de contact et exprimer notre volonté d’être associés aux futurs projets d’aménagement de voirie. Déjà une trentaine de bulletins d’adhésions ont été enregistrés... C’est une bonne nouvelle et nous allons leur redonner le matériel déposé par leurs pré-décesseurs de « Route Bleue » il y a deux ou trois ans. Deux membres de la nouvelle association seront à notre AG du 28 janvier.

...et des nouvelles du Nord

Lille métropole vient de renouveler sa convention triennale avec l’association Droit au Vélo (ADAV). Moyennant le versement d’une subvention de 40 000 €, l’ADAV s’engage à :

- participer régulièrement aux réunions de concertation sur le réseau cyclable ;
- mettre en place un système de cyclofiches consistant à recenser les demandes des cyclistes en matière d’aménagements en faveur du vélo ;
- contribuer à la promotion de l’usage du vélo dans la métropole lilloise ;
- à diffuser auprès de ses membres et sympathisants un journal d’informations ;
- à participer à des manifestations organisées à son initiative ou à l’initiative d’autres partenaires.



La Loire à Vélo au quotidien

Je viens d’aller faire un tour sur le site qui présente les projets d’itinéraire « Loire à vélo » le long de la Loire. Je suis intéressé car j’habite Le Pellerin et je vais souvent à Nantes à vélo, par le nord ou par le sud. Ma femme va travailler à la tour Bretagne tous les jours à vélo. Quelle déception ! Une fois de plus le vélo n’est considéré que comme un outil de loisir et non comme un moyen de déplacement : il n’y a qu’à voir la carte et constater que ce n’est jamais le chemin le plus direct ni le plus plat qui est retenu, au contraire l’itinéraire proposé double la distance et monte et descend à loisir tous les dénivelés qui se présentent. Joli pour la balade, mais épuisant pour aller au boulot. Pas de quoi décider l’automobiliste moyen à laisser sa voiture au garage. Alors qu’il ne serait pas difficile d’aménager la continuité des pistes cyclables déjà existantes pour réaliser une liaison directe et pratique, qui aux heures de pointe serait presque aussi rapide que le bus ou la voiture. (elle l’est déjà, mais dangereuse car il faut rouler dans le trafic sur la moitié du parcours) Mais j’ai bien l’impression que je réagis trop tard et que les décisions sont déjà prises. Que faire ?

Jean-Claude Voirpy

Réunion de quartier

Je suis allé à la réunion de quartier sur le réaménagement de la partie sud de la rue du Perray : Actuellement, c’est une voie très fréquentée et trop rapide !! Il est grand temps qu’elle soit aménagée. Et l’objectif est bien de sécuriser les circulations vélo, piétons et sorties de propriété... Sont donc prévus des couloirs cyclables de chaque côté, des stationnements alternés, un plateau en zone 30, des arrêts de bus aux normes, le respect d’espaces verts. Je suis intervenu pour soutenir ce projet, en particulier pour la réduction de vitesse des voitures par des dispositifs physiques. Le croisement avec la route de Ste Luce où un couloir bus va être créé se fera avec un giratoire.

Daniel

Sortie PAV du 11 décembre

Nous étions 7 à braver le froid : une bonne ambiance dans ce groupe que j’ai fait grimper lentement mais sûrement. Départ à 9h10, nous avons suivi le tram puis vers St Herblain et Couëron par des pistes cyclables sécurisées, avant de se retrouver sur des routes à faible circulation. Les côtes n’étaient ni très fortes ni très longues, avec de petites descentes pour reprendre de l’élan. Nous avons pu profiter de belles vues sur la vallée de la Loire. A St Etienne de MontLuc, après 20 km au compteur et un arrêt au café pour se réchauffer et échanger, nous sommes repartis dans le marais Audubon jusqu’à Couëron, où nous avons retrouvé des automobiles plus nombreuses, oubliées depuis le matin. Quelques petits crochets concoctés par des connaisseurs nous ont permis de découvrir un ancien village de pêcheurs, et un cheminement piétons/vélos le long de la Loire (un peu boueux !) La fin du parcours a été totalement plate, heureusement avec un faible vent. Arrivée à 13h30, avec tout de même 48 km au compteur pour 35 annoncés. Je n’avais mesuré qu’en gros la distance. Certains postérieurs s’en souviendront, mais ils reviendront !

Décathlon

Je me suis rendue ce jour chez Décathlon avec mon vélo, et en voyant le marquage, ils m’ont demandé ou je l’avais fait car de nombreux clients leur posent la question. Je leur ai donné les coordonnées de Place au Vélo. Une suggestion: leur envoyer un dépliant avec les conditions... vous verrez affluer les adhérents !

Sylvie Harlé

On a testé pour vous...

Plassovélistes, vous possédez sûrement un accessoire, un vêtement, un gadget qui vous plaît et qui vous rend service à vélo. Lors de l’AG, faites découvrir cet objet « génial » aux autres adhérents. Chaque présentateur disposera de deux minutes pour montrer et décrire son objet, indiquer son prix et les fournisseurs. Après toutes les présentations, les adhérents pourront poser leurs questions sur les objets qui seront exposés pendant la pause galette. Pour organiser cette présentation, je vous demande de me communiquer à gauchet.t@wanadoo.fr ou au 02 40 47 96 34 avant le 28 janvier : votre nom, l’objet présenté, son prix et ses fournisseurs.

Bon plan



Pascaline, adhérente active, a déniché une bonne adresse à Nantes : le magasin « Pic-Puce », à l’angle de la rue de Strasbourg et de la rue du Château propose une réduction de 10% aux adhérents de Place au Vélo (sur présentation de la carte d’adhérent). On y trouve notamment des « cyclo-bag », de très jolis sacs à main ou à dos à fixer sur le vélo, comme une sacoché.



On peut vraiment tout faire avec un vélo...

Dimanche 29 janvier

Avec Didier pour un tour de l'île de Nantes et les bords de la Sèvre. Rendez-vous à la piscine Gloriette à 9 heures précises. A priori le retour est prévu autour de 13 heures.

Dimanche 12 février

Avec Pascaline, vers les marais de Goulaine, rendez-vous à Pirmil près de la fontaine à 10h00 avec pique-nique..

Dimanche 12 mars

Avec Pascaline et d'autres, vers une destination encore inconnue. Rendez-vous à Pirmil près de la fontaine à 10h00 avec pique-nique..

Week-end des 4 et 5 février.

Départ de Nantes à vélo samedi matin pour les plus courageux, en train vers midi pour les autres direction Pontchâteau où les deux groupes pourraient se retrouver. Ensuite direction Quilly, puis la forêt du Gâvre que nous traverserons de part en part pour s'échouer le soir dans un camping 3 étoiles qui comporte un gîte en dur pour 19 personnes, à Guéméné Penfao. Il y a déjà un dizaine de participants de l'excursion de novembre qui sont partant.

Une autre sortie est prévue à l'initiative de CCI les 4 et 5 mars. Contacter Charles au 02 40 46 75 31.

LES
SORTIES
DE PAV

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2006 > n°55

❖❖❖ 2006 est arrivé. Il est temps
de renouveler votre adhésion.
Prenez de l'avance,
cotisez pour deux ans

SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 21 janvier**
❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Samedi 28 janvier**
❖❖❖ Assemblée générale annuelle
Maison des syndicats de 14-18h
- **Dimanche 29 janvier**
❖❖❖ Sortie PAV Sèvre ghoo Gloriette
- **Samedi 4 février**
❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Week-end 4-5 février**
❖❖❖ Sortie PAV-CCI voir ci-dessus
- **Week-end 18-19 février**
❖❖❖ PAV est à Natura à Rezé
- **Dimanches 12 février et 12 mars**
❖❖❖ Sorties PAV 10h00 à Pirmil
- **Samedis 4 et 18 mars, 1^{er} et 15 avril**
❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Samedi 25 mars**
❖❖❖ 8^{ème} bourse aux vélos au Pont Morand
- **Mardi 28 mars**
❖❖❖ Assemblée générale
Maison des syndicats à 20h30
- **Dimanche 11 juin**
❖❖❖ Fête du vélo sur la Divatte



retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous
hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://nantes.fubicy.org
Pour s'inscrire à la liste de diffusion
envoyer un mail à : velo-serveur@fubicy.org
avec le sujet : join nantes-velo@fubicy.org.

Rédaction :

Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Thierry Gauchet
Raphaëlle Gouédard
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Gérard Richard
Cécile Tableau
Christian Tessier

Graphisme
Sapristi*

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuel 8 € - réduite 4 € - famille 12 € - association 32 € - école/collège 10 €
Adhésion + abonnement à Vélocité* 22 ou 26 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400
date _____ signature _____